

Nous aurons amplement le temps d'étudier le projet de loi. La seule chose que nous, du gouvernement, demandons, c'est que le Sénat en termine l'examen. Après les audiences du comité, je prévois convoquer le Sénat pour l'étude à l'étape du rapport et la troisième lecture.

J'espère que cela apaisera l'inquiétude du chef de l'opposition et de tout autre sénateur qui aurait craint que nous tentions d'abrégier le débat de deuxième lecture sur ce projet de loi. Au contraire, nous avons hâte d'entendre les réflexions des honorables sénateurs à cet égard, et nous prendrons tout le temps qu'il faut pour ce faire.

Le sénateur Frith: Bravo! De notre côté, nous avons hâte de voir si le comité facilitera la tâche aux témoins qui désirent être entendus—ce que le comité de la Chambre des communes n'a pas fait.

L'honorable L. Norbert Thériault: Honorables sénateurs, je ne vous ennuierai pas avec un long discours. J'ai été heureux d'entendre le leader du gouvernement dire qu'on laissera du temps au comité, qui sera présidé par mon ami, le sénateur Kinsella. J'espère qu'on se rend compte que ce projet de loi ne change rien pour les riches et les puissants. C'est une mesure qui touche les plus pauvres.

Le sénateur Lynch-Staunton: Le sénateur Murray y perdra.

Le sénateur Thériault: Je croyais que vous parliez avec conviction, mais ce n'était pas le cas. Je voudrais proposer qu'en temps opportun — et j'aurais voulu que ce soit après le référendum, mais si vous considérez que le temps presse tellement, c'est à votre gré —, ce comité évite de siéger à Ottawa et si vous voulez que les gens croient qu'il entend la cause des pauvres et des opprimés, des gens qui sont visés par ce projet de loi, car les pauvres de ma province ne viendront pas à Ottawa. Je sais bien que cela ne trouble guère les sénateurs d'en face.

J'ignore qui écoute ma proposition, qui l'approuve ou qui s'y oppose.

Le sénateur Frith: Nous l'approuvons.

Le sénateur Thériault: J'ai fait une proposition dont le président du comité tiendra compte, j'espère. Décidez vous-même, sénateur. N'attendez pas l'autorisation de ces prétentieux d'en face, qui d'ailleurs ne vous la donneront pas. Si vous prenez sur vous de le faire, je sais que vous accomplirez du bon travail.

Comme le leader du gouvernement l'a mentionné, je crois, les sondages révèlent peut-être que les conservateurs ont l'appui de la majorité. Je suis certain que des douzaines de sondages ont été réalisés avant que vous ne présentiez ce projet de loi, mais vous ne prêtez pas toujours l'oreille aux sondages. Si vous le faisiez, vous donneriez votre démission pour déclencher des élections.

Je ne pouvais laisser passer une mesure telle que le projet de loi C-80 sans la dénoncer publiquement. Je n'ai pas entendu le sénateur Spivak, mais je respecte sa conscience sociale. Elle a toujours manifesté un grand intérêt pour les pauvres, pour l'environnement et pour toutes les questions qui touchent de près la population.

[Le sénateur Murray.]

Le sénateur Gigantès: Mais quand elle vote, c'est toujours pour les capitalistes d'en face qui s'enrichissent aux dépens des autres.

Le sénateur Thériault: Je reconnais une qualité aux sénateurs du parti ministériel. Ils ont appris à obéir à leurs maîtres. Ils votent comme on leur ordonne, mais il s'agit là d'un autre sujet de débat.

En réalité, ce projet de loi C-80 n'est pas nouveau. Il perpétue la philosophie qu'a adoptée ce gouvernement peu après son élection. Il faut remarquer que ce n'est pourtant pas celle que les conservateurs, sous la gouverne de Brian Mulroney, prêchaient avant d'être élus. Quand on relit les discours que prononçait l'honorable premier ministre pendant la campagne, en 1983 et 1984, on remarque qu'il parlait rarement sans faire allusion au programme universel comme à un «dépôt sacré».

Au moment où il s'appêtait à désindexer la pension de vieillesse, il a trouvé quelqu'un à qui parler sur l'esplanade de la colline du Parlement. Cette personne lui a dit qu'il en était et, cette fois, il a eu au moins la sagesse de faire marche arrière durant quelque temps.

Ce genre de philosophie a été mis en pratique pour la première fois avec la récupération de la pension de vieillesse. Toutes les fois que vous avez adopté des lois sociales depuis que vous êtes au pouvoir, vous avez en êtes pris au dépôt sacré que constitue l'universalité des programmes sociaux jusqu'à ce qu'il finisse par disparaître.

J'ai cru le premier ministre quand il parlait de ce principe comme d'un dépôt sacré, car je suis convaincu que c'en est un. Je crois qu'il était répréhensible de récupérer ainsi les pensions de vieillesse. Mais cette mesure est encore pire car on abandonne littéralement les pauvres à leur sort. Au moment où le taux de chômage se situe aux alentours de 11,3 ou de 11,6 p. 100, quand près de 2 millions de personnes cherchent du travail, le gouvernement va verser 500 \$ à ceux qui tentent par tous les moyens de cesser de dépendre de l'assistance sociale et veulent travailler, mais rien à ceux qui sont éternellement des assistés sociaux.

Cinq cents dollars pour ceux qui essaient de s'en sortir?

J'invite instamment le leader du gouvernement à venir au Nouveau-Brunswick. Je lui demande d'aller au Cap-Breton qu'il connaît bien et d'examiner la situation. Qu'il étudie brièvement la question. Combien de gens, à mon avis, pourront réussir à ne plus dépendre de l'assistance sociale cette année et l'année prochaine? Très peu.

Pourquoi faire de la discrimination? Pour quelles raisons va-t-on pénaliser des mères chefs de famille monoparentale? Pour Dan Quayle, les valeurs familiales, c'est un père et une mère qui s'occupent de leurs enfants. Partagez-vous cette définition? Ou doit-on essayer d'aider ceux qui ne peuvent s'en sortir tous seuls?

Le sénateur Murray: Ainsi vous êtes d'accord pour qu'on vise ce groupe en particulier, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas d'accord avec l'universalité?

Le sénateur Thériault: Qu'avez-vous dit?

Le sénateur Frith: Viser, vous savez; c'est lorsque vous prenez quelqu'un pour cible.